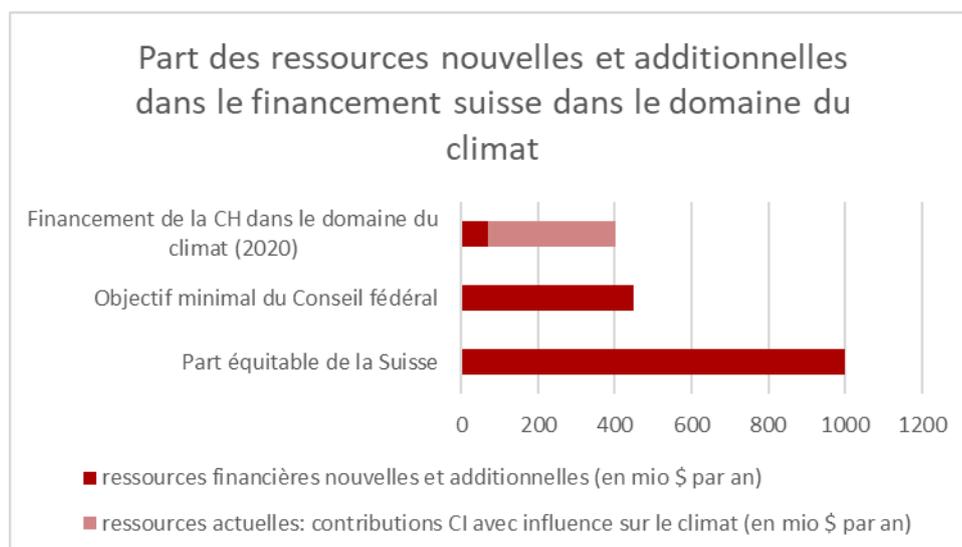


La contribution suisse au financement international dans le domaine du climat

De quoi s'agit-il ? En 2010, la communauté internationale a décidé que les pays en développement devaient être soutenus à hauteur de **100 milliards de dollars par an à partir de 2020** pour mettre en œuvre l'Accord de Paris sur le climat et s'adapter au changement climatique. Il s'agit de besoins supplémentaires ; des ressources financières nouvelles et additionnelles sont donc attendues. Les catastrophes climatiques toujours plus fréquentes (il n'est qu'à penser aux inondations au Pakistan) et les conséquences dramatiques du réchauffement climatique pour les pays les plus pauvres soulignent l'urgence d'un financement additionnel en faveur du climat.

Quelle doit être la contribution de la Suisse ? Il n'y a pas de clé de répartition entre les pays développés. Le Conseil fédéral calcule sur la base d'un mélange de principe de causalité et de capacité économique. En ne prenant en compte que les émissions produites à l'intérieur de nos frontières, il arrive à une contribution suisse de 450 à 600 millions de dollars par an. Or, selon le Rapport sur l'environnement 2018 du Conseil fédéral, les émissions causées par la consommation suisse à l'étranger représentent plus de la moitié de l'empreinte climatique suisse.¹ Si notre pays prenait en compte ces émissions à l'étranger, il devrait contribuer au financement international dans le domaine du climat à hauteur d'**au moins 1 milliard de dollars par an**.

Quelles sont les nouvelles ressources financières de la Suisse ? La Suisse verse des **contributions à des fonds globaux** qui ont été créés pour soutenir les pays en développement dans le cadre de la mise en œuvre des conventions sur l'environnement et le climat. La contribution au plus grand fonds climatique, le Fonds vert pour le climat (FVC ; *Green Climate Fund, GCF*), est alimentée par le budget de la coopération internationale (CI). Les autres contributions, notamment au Fonds pour l'environnement mondial (FEM ; *Global Environment Facility, GEF*) ainsi qu'à deux fonds climatiques moindres, sont versées dans le cadre du **crédit d'engagement en faveur de l'environnement mondial** (le message relatif à un crédit 2023-26 a été adopté récemment et demande au Parlement **197,75 millions de francs pour la période de 4 ans**).



Graphique : Alliance Sud (2022)

¹ Environnement Suisse 2018, Rapport du Conseil fédéral, p. 20ss.

La CI ayant une incidence sur le climat fait-elle partie du financement climatique ? Il est clair que le changement climatique joue un rôle clé dans les différents domaines du crédit de la coopération internationale (CI). Mais le Conseil fédéral se simplifie la tâche : pour augmenter officiellement le financement suisse dans le domaine du climat, des parts importantes du budget de la CI ont été affectées ces dernières années à des projets ayant une incidence sur le climat ainsi qu'à des contributions à des institutions multilatérales visant à mobiliser² des fonds privés en faveur du financement climatique. Des contributions établies de la CI sont donc désormais comptabilisées comme financement climatique. **Or il ne s'agit pas de ressources financières nouvelles et additionnelles.** En les comptabilisant dans le financement climatique, mais en les présentant simultanément comme aide publique au développement, le Conseil fédéral compte deux fois la majeure partie du financement climatique suisse, alors que les pays en développement ne reçoivent le soutien qu'une seule fois.

Quel est le montant actuel du financement climatique suisse selon le Conseil fédéral ? Le Conseil fédéral a rapporté à l'ONU, pour l'année 2020, une contribution de fonds publics d'un **total de 411 millions de dollars**³ répartie comme suit :

- 188 millions de dollars pour les contributions aux institutions multilatérales :
 - o 31 millions de dollars pour des fonds en faveur de l'environnement et le climat, provenant du crédit en faveur de l'environnement mondial / OFEV
 - o 37 millions de dollars pour le FVC, provenant du crédit de la CI
 - o 120 millions de dollars d'autres contributions provenant du crédit de la CI (p. ex. pour la Banque mondiale)
- 223 millions de dollars pour les programmes et projets de la CI de la DDC et du SECO

En outre, 106 millions de dollars de fonds privés auraient été mobilisés à partir de ces instruments. Avec le message concernant la CI 2021-2024, encore plus de fonds établis de la CI (400 millions de francs jusqu'en 2024) seront comptabilisés comme financement climatique, raison pour laquelle la contribution affichée par la Suisse augmente encore légèrement – sans ressources financières additionnelles. Notre pays consacre **bien trop peu de ressources financières nouvelles** pour le financement dans le domaine du climat.

Comment la Suisse peut-elle augmenter le financement dans le domaine du climat en mobilisant des ressources nouvelles et additionnelles ?

- Crédit d'engagement en faveur de l'environnement mondial 2023-2026 : accroissement des contributions aux fonds multilatéraux pour le climat (FEM et fonds climatiques moindres LDCF et SPCF)
- Augmentation du budget de la CI pour le financement dans le domaine du climat : possible pour la coopération bilatérale au développement de la DDC, la contribution du DFAE aux organisations multilatérales (en particulier le FVC), la coopération économique bilatérale au développement du SECO
- Nouvelle base légale pour un financement climatique supplémentaire en dehors de la CI

Un accent plus marqué de la CI sur le climat au détriment d'autres programmes de la CI (sans augmentation de budget) ne conduit pas à un soutien additionnel des pays en développement.

Contact : Alliance Sud, Delia Berner, delia.berner@alliancesud.ch, 031 390 93 42

² Par mobiliser, on entend que des acteurs privés contribuent également au financement climatique par le biais de financements incitatifs ou de garanties des États ou des banques multilatérales. Dans la pratique, cela ne fonctionne que de manière limitée et uniquement pour réduire ou éviter les gaz à effet de serre (atténuation) dans les pays les plus développés, mais pas dans le domaine de l'adaptation au changement climatique dans les pays les plus pauvres.

³ Switzerland's Eighth National Communication and Fifth Biennial Report under the UNFCCC, 16.09.2022